

ATTAC Tarn
attactarn@gmail.com

Le 1er mars 2015

Objet : Poser des conditions favorables à un débat responsable autour d'un projet alternatif au barrage de Sivens .

Monsieur le Préfet,

c'est très solennellement, au nom de l'Association Attac Tarn, membre du conseil d'administration du Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet, que nous en appelons à votre autorité afin que soit effectué un rappel à la loi auprès de personnes qui se croient autorisées à exercer, en toute impunité, des exactions à l'encontre de certains de leurs concitoyens en mettant en œuvre des actions visant à les empêcher de se déplacer librement, de s'approvisionner, d'accéder à des soins, n'hésitant pas à les y contraindre par les menaces, les dégradations et la force physique.

Ces personnes contreviennent aux principes qui fondent notre Constitution, elles s'attribuent des droits réservés à la puissance publique et qui s'exercent normalement dans le cadre de notre République.

Nos craintes sont vives quant à l'issue d'un conflit dans lequel certaines parties s'obstinent à éloigner les conditions d'un débat responsable.

Résolus à agir pacifiquement pour faire prévaloir l'intérêt général, nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à prendre les mesures d'apaisement qu'il nous semble indispensable de renforcer.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Conseil d'Administration d'Attac Tarn.